

DOSSIER TECHNIQUE

FORAGE D'EAU DOMESTIQUE

Entreprise:	SARL PROSPER FORAGES
Client:	CAZALS EMMANUEL 190 avenue des Yuccas 40150 SOORTS HOSSEGOR
Maître d'oeuvre:	CAZALS EMMANUEL 190 venue des Yuccas 40150 SOORTS HOSSEGOR
Exploitant:	CAZALS EMMANUEL 190 venue des Yuccas 40150 SOORTS HOSSEGOR

Code National BSS :

N° Déclaration ** :

Police de l'eau * :

* Numéro de déclaration au titre de la police de l'eau

** N° d'enregistrement de déclaration préalable

Lieu de l'ouvrage : 190 avenue des Yuccas
40150 SOORTS HOSSEGOR

Coordonnées : **Longitude** 342 141 **Latitude** 6 294 653 **Altitude :** 193.00 m
Zone Lambert-93 métrique

Nombre de forages : 1

Date début de l'ouvrage : 08/09/2022

Resp. M. Ouvrage :

Date fin de l'ouvrage : 12/09/2022

Resp. M. Oeuvre :

Machine : FRASTE

Resp. Chantier :

Date début pompage : 12/09/2022

Niveau statique non perturbé : 0.90 m

Date fin de pompage : 12/09/2022

Débit Maxi. d'essai : 10.00 m³/h

Nombre de nappes identifiées : 1

Rabattement correspondant : 2.50 m

Notes :

Densité Laitance: 1.84kg/l

08/09/2022:

Notes (suite) :

Après-midi:

Mise en place de la foreuse et du matériel de forage
Foration au trilame de 4 tubes en 219mm

12/09/2022:

Matin:

Retrait du tube n° 4: cause d'eau salée
Équipement du forage jusqu'à 9 m
Sortie du dernier tube

Après-midi:

Repli du matériel et nettoyage du chantier
Retour au dépôt



TRONCONS de L'OUVRAGE

FORAGE D'EAU DOMESTIQUE



Charte qualité

Client:	CAZALS EMMANUEL
Maître d'oeuvre:	CAZALS EMMANUEL
Lieu de l'ouvrage :	190 avenue des Yuccas
	40150 SOORTS HOSSEGOR

LITHOLOGIE

De	à	Libellé
0.00	1.50	Terre sableuse
1.50	5.00	Sable vaseux noir + eau
5.00	8.00	Sable grossier coquillages + eau
8.00	12.00	Gros gravier et coquillages

FORAGE

De	à	Ø"	Ømm	Mode de forage	Fluide de forage
0.00	12.00	8"5/8	219.00	Battage	Air

* Reconnaissance

TUBAGE

De	à	Ø"	Ømm	Epais.	Ecra.	Nature du tubage	Type	Slot	Vide %
0.00	4.00	4"7/8	125.00	5.00		P.v.c.	Tube-plein		
4.00	8.00	4"7/8	125.00	5.00		P.v.c.	Crepine fentes	0.50	5
8.00	9.00	4"7/8	125.00	5.00		P.v.c.	Tube-decanteur		
9.00	9.20	4"7/8	125.00	5.00		P.v.c.	Bouchon-de-pied		

REPLISSAGE

De	à	Ø"	Ømm	Matériau	Nature	Méthode de pose	Texture	Gra. (mm)	Vol. m3
0.30	3.30	4"7/8	125.00	Ciment	Cem ii/b-l 32.5n	Annulaire			
3.30	3.80	4"7/8	125.00	Billes-argile	Sopranite				
3.80	9.00	4"7/8	125.00	Gravier	Gravier de sibelco	Gravitaire	Roule	1.00-2.50	

FORAGE D'EAU DOMESTIQUE

Travaux réalisés : 1/1
du : 08/09/2022 au : 12/09/2022

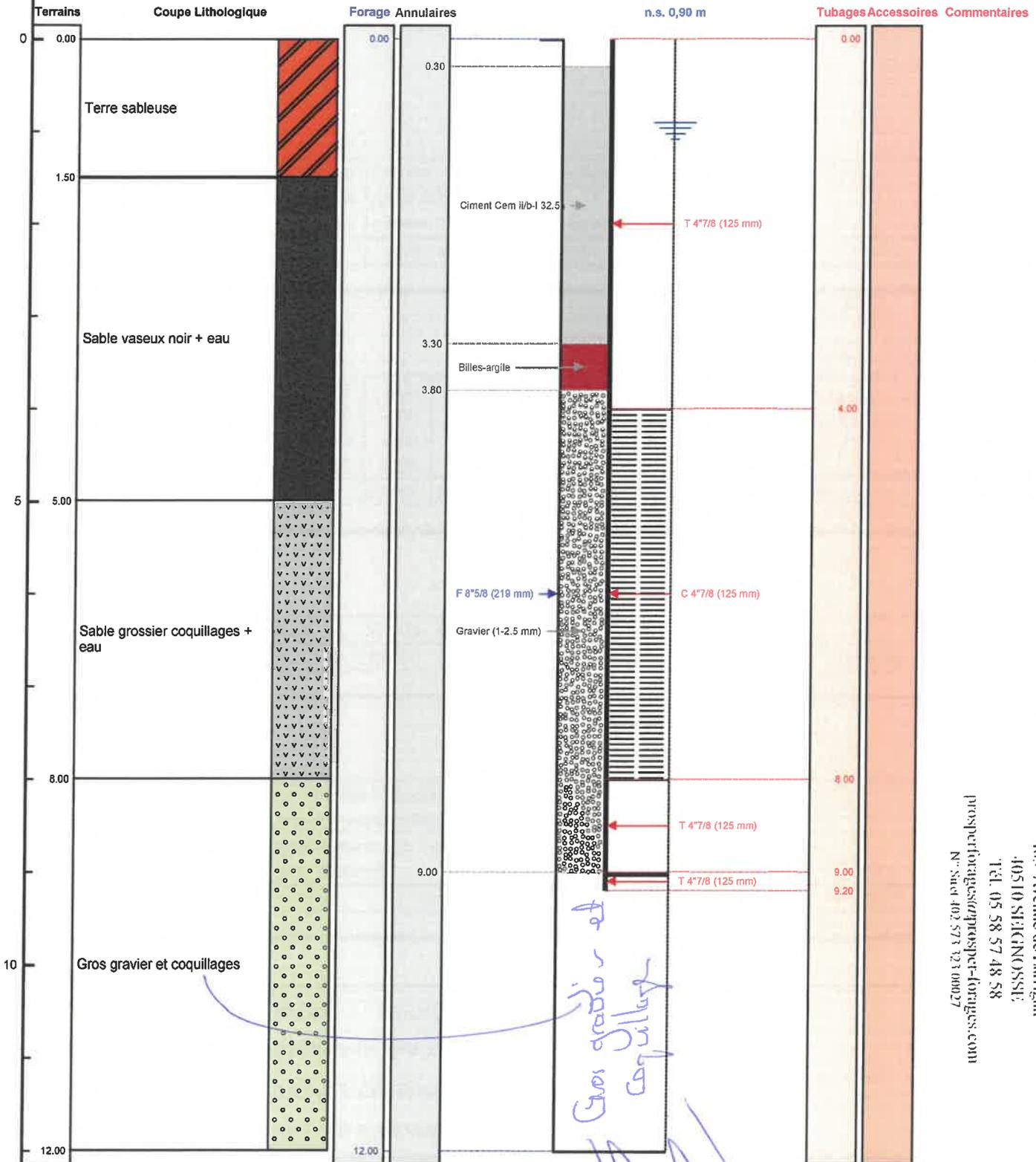
Client : CAZALS EMMANUEL
Maitre d'oeuvre : CAZALS EMMANUEL
Localisation de l'ouvrage : 190 avenue des Yuccas
40150 SOORTS HOSSEGOR

Coordonnées de l'ouvrage :
Lambert-93 métrique
Longitude (X): 342 141
Latitude (Y): 6 294 653
Altitude sol (Z): +193,000 m

Echelle : 1/60

Profondeurs en m au-dessous du repère zéro sol (signe + au-dessus)

Nombre de forages : 1



PROSPER FORAGES SARL
165 Avenue de L'arriqan
40510 SIEGNOSSE
TEL. 05 58 57 48 58
prospertforages@prospert-forages.com
N° Siret 402 573 123 00027

Le 12/09/2022 à SIEGNOSSE
CERTIFIE CONFORME A L'OUVRAGE EXECUTE
Tampon et signature du chef d'entreprise

AFFICHER DES COORDONNÉES
Latitude : 43° 39' 37,41" N
Longitude : 1° 26' 15,55" O
Altitude : 1,93 m

SYSTÈME DE RÉFÉRENCE
Géographique
degrés sexagésimaux

QUADRILLAGE
Afficher



325 av Maurice Martin
40150 Sorès-Hossegor
Parcelle 000 / AB / 0141
Altitude : 1,93 m
voir : historique options estamions

42-000000 14-000000 X
325 av maurice martin
40150 Soons-Hossegor
Parcelle 000 / AB / 0141
Altitude 1.93 m
v0w - napoca-0000-ecndemone



AFFICHER DES COORDONNÉES

X: 342140.51 m
Y: 6294652.95 m
Altitude: 1.93 m

SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

Lambert 93
mètres

QUADRILLAGE

Afficher

De: prosperforages@prosper-forages.com 
Objet: PROSPER FORAGES: Déclaration d'ouvrage - Forage d'eau à usage domestique
Date: 21 septembre 2022 à 11:04
À: urbanisme@hossegor.fr
Cc: Emmanuel CAZALS emmanuel.cazalsdefabel@gmail.com



Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la déclaration d'ouvrage pour un forage d'eau à usage domestique que nous venons d'effectuer sur votre commune pour Monsieur Emmanuel Cazals.

Merci de m'envoyer un accusé de réception pour ces documents et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Cordialement

Marie-Pierre ten Have
Gérante Associée

PROSPER FORAGES
465 avenue de Larrigan
40510 SEIGNOSSE
06 19 26 31 35



20220919_DEC
LARATI...ÉE.pdf



Déclaration d'ouvrage Prélèvements, puits et forages à usage domestique

1/2
cerfa
N° 13837*02

À titre de l'article L. 2224-9 du code général des collectivités territoriales
Pour des travaux prévisionnels Pour des travaux exécutés

Cette déclaration doit être remplie par le propriétaire de l'ouvrage ou son utilisateur (si différent) et transmise en mairie

Avant la réalisation d'un forage domestique, il est obligatoire de consulter le téléservice www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr ou, en cas d'absence de connexion à internet, la mairie concernée par ces travaux, afin de les déclarer aux exploitants de réseaux impactés pour que les travaux envisagés puissent être exécutés en toute sécurité.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre une meilleure connaissance des ouvrages de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, à mieux connaître les pressions qu'exercent ces ouvrages sur les nappes phréatiques et à limiter les risques de contamination des réseaux publics d'adduction d'eau potable. Les destinataires des données sont les personnels des services de la commune où a été déposée la déclaration, les agents des corps de contrôle visés à l'article L.521-12 du code de l'environnement et les agents de l'Etat autorisés hors corps de contrôle et qui auront un accès restreint aux données anonymisées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant aux services de la commune dans laquelle vous avez déclaré votre ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique.

1 - Renseignements concernant le propriétaire

Nom : CAZALS Prénom : EMMANUEL
Raison sociale :
Adresse Numéro : 190 Voie : AVENUE DES YUCCAS
Lieu-dit : Localité : SOORTS-HOSSEGOR
Code postal 4 0 1 5 0 BP cedex
Téléphone fixe : Portable : 0 6 9 9 2 5 1 9 7 3
Courriel* : emmanuel.cazalsdefabel@gmail.com

2 - Renseignements concernant le déclarant (si différent du propriétaire)

Qualité : Utilisateur Autre :
Nom : Prénom :
Raison sociale :
Adresse Numéro : Voie :
Lieu-dit : Localité :
Code postal BP cedex
Téléphone fixe : Portable :
Courriel* : @

3 - Renseignements concernant le maître d'ouvrage (personne ou société qui fait ou a fait réaliser les travaux)

Nom : CAZALS Prénom : EMMANUEL
Raison sociale :
Adresse Numéro : 190 Voie : AVENUE DES YUCCAS
Lieu-dit : Localité : SOORTS-HOSSEGOR
Code postal 4 0 1 5 0 BP cedex
Téléphone fixe : Portable : 0 6 9 9 2 5 1 9 7 3
Courriel* : emmanuel.cazalsdefabel@gmail.com

4 - Renseignements concernant l'entreprise (personne ou société chargée de l'exécution des travaux)

Nom : Prénom :
Raison sociale : SARL PROSPER FORAGES
Adresse Numéro : 465 Voie : AVENUE DE LARRIGAN
Lieu-dit : Localité : SEIGNOSSE
Code postal 4 0 5 1 0 BP cedex
Téléphone fixe : 0 5 5 8 5 7 4 8 5 8 Portable :
Courriel* : prosperforages@prospers-forages.com

5 - Localisation de l'ouvrage. Veuillez joindre à la déclaration un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000 ou un extrait du cadastre. Les coordonnées GPS de l'ouvrage pourront être également communiquées.

Adresse Numéro : 190 Voie : AVENUE DES YUCCAS
Lieu-dit : Localité : SOORTS-HOSSEGOR
Code postal 4 0 1 5 0 BP _____ cedex _____
Cadastre : Section(s) AB Parcelle(s) n° 0141
Code BSS (Banque du Sous-Sol) pour tout ouvrage existant : NOUVEAU FORAGE
Coordonnées GPS de l'ouvrage* :
Longitude (deg : mn,ss) 1° 26' 15.55" Latitude (deg : mn,ss) 43° 39' 37.41"

Nous vous rappelons qu'une déclaration spécifique doit être faite auprès des services déconcentrés régionaux chargés des mines, pour tout ouvrage de plus de 10 mètres de profondeur ; cette déclaration permet un enregistrement dans la Banque du Sous-Sol (BSS) et un code BSS est ainsi attribué à l'ouvrage (article 131 code minier). Adresse et Contact disponibles sur le site : www.drire.gouv.fr

6 - Type d'ouvrage (veuillez cocher la case correspondante).

Forage Puits Autres à préciser, _____
Date de création¹ (cas d'un ouvrage ancien) _____
Date prévisionnelle d'achèvement des travaux (cas d'un nouvel ouvrage) 1 2 0 9 2 0 2 2

7 - Usages auxquels l'ouvrage est destiné (veuillez cocher les cases correspondantes).

Utilisation de l'eau pour la consommation humaine (au sens de l'article R. 1321-1 du code de la santé publique) Oui Non
En cas d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine :
pour un usage unifamilial², une analyse de l'eau de type P1, à l'exception du chlore, définie dans l'arrêté du 11 janvier 2007 (relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution) doit être réalisée et jointe à la déclaration ; pour les ouvrages à réaliser l'analyse est transmise après travaux ;
pour les autres cas, une autorisation préfectorale doit être demandée au titre de l'article L.1321-7 du code de la santé publique.
Autres usages de l'eau Oui Non
Si oui, préciser : ARROSAGE DU JARDIN
Existence d'un réseau de distribution d'eau intérieur au bâtiment alimenté par l'ouvrage Oui Non
Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux usées Oui Non
Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux pluviales Oui Non

8 - Caractéristiques de l'ouvrage (veuillez indiquer les caractéristiques réelles pour les ouvrages existants, et les prévisions pour les nouveaux ouvrages à réaliser).

Nom ou type de la nappe dans lequel le prélèvement va être effectué (si connu) : NAPPE DE SURFACE
Profondeur de l'ouvrage : 9 (en m) Diamètre de l'ouvrage : 219 (en mm)
Débit de prélèvement : 3 (en m³/h) Volume annuel prélevé : 1000 (en m³/an)
Présence d'une margelle béton autour de la tête du forage ou puits : Oui Non
Ouvrage réalisé en se conformant à la norme NF X 10-999 forages d'eau et de géothermie : Oui Non
Le respect de cette norme permet de garantir que l'ouvrage est réalisé dans les règles de l'art et permet notamment de protéger la ressource souterraine de toute infiltration directe d'eau de ruissellement superficielle potentiellement polluée.

Il est rappelé que tout pompage doit être équipé d'un compteur volumétrique (article L.214-8 du code de l'environnement)

Fait à : Paris
le 20 09 2022

Nom, Prénom : CAZALS DE FABEL
Emmanuel

Signature

¹ ou date d'achèvement d'un nouvel ouvrage.
² unifamilial : usage restreint aux besoins d'une seule famille.
Les champs suivis de (*) sont facultatifs